



N° D'IMPRIMÉ CV60655720

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE

Contrôle volontaire total

DATE DU CONTRÔLE

12/03/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL

26020252

FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances mineures :

1.1.13.a.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure importante ARD, ARG
3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement
6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse G
6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées ARD

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : S013C326

RAISON SOCIALE : CTA DES ESTROUBLANS

COORDONNÉES : 20 AVENUE DE LONDRES
ZI LES ESTROUBLANS
13127 VITROLLES
Tél : 04.42.79.64.33

IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÈMENT : 013C1506

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Immatriculation et pays : GK-729-HM (F)
Date d'immatriculation : 31/10/2022
Date de 1^{ère} mise en circulation : 31/10/2022

Marque

RENAULT

Désignation commerciale

MEGANE

N° dans la série du type (VIN)

VF1RFB00969319885

Catégorie internationale

M1

Genre

VP

Type/CNIT

M10RENVPE11E319

Énergie

GO

Document(s) présent(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

085690

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+2.4 m/km			
Dissymétrie suspension ($\leq 30\%$) :	2 %		5 %	
Forces verticales :	889 daN		525 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	283 daN	258 daN	222 daN	213 daN
Déséquilibre ($<20\%$) :	9 %		5 %	
Forces de freinage (efficacité) :	283 daN	258 daN	222 daN	213 daN
Taux d'efficacité global ($\geq 58\%$) :	69 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité ($\geq 18\%$) :	20 %			
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées(0.51 m-1) :	C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1			
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-1.5 %		-1.6 %	



INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO